

Point d'?

Avril 2022 – N°90

PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES



MURALES RACCS © Aurélien Valloton

Sommaire

Il est temps d'écouter

La participation de la jeunesse devient un thème à la mode, prisé par les ONGs tout comme par certaines autorités locales. Pourtant, dans l'écrasante majorité des cas, leur participation est orchestrée par les adultes, les questions abordées prédéfinies par les adultes, les conditions de participation décidées par les adultes.

Selon elles et eux, les maigres espaces de participation accordés aux jeunes sont des « chances incroyables de… », « des opportunités à saisir...» La plupart des adultes n'ont toujours pas compris que la participation des jeunes n'est pas un luxe, une chance que nous leur offrons ou un exercice ludique : c'est une obligation légale, et cela depuis que nos pays ont signé la Convention internationale pour les droits de l'Enfant de 1989 (art. 12). Or, nous continuons à considérer les enfants comme des « futur·e·s citoyen·ne·s », « citoyen·ne·s de deuxième classe », au mépris complet de leurs droits les plus fondamentaux.

Plus de 30 ans que nous manquons à notre devoir, tant nous sommes attaché·e·s à nos paradigmes paternalistes.

Il est temps de nous taire et d'écouter.

À l'heure où les changements climatiques nous mettent au bord du gouffre. À l'heure où nos pseudo-démocraties sont en crise, où nos États vacillent. À l'heure où notre système économique nous étouffe. Il est temps de prendre au sérieux ces enfants, expert·e·s de leur réalité, conscient·e·s, responsables, solidaires, engagé·e·s. Peu importe leur âge.

Dans la rue, sur les réseaux sociaux, dans les tribunaux, ils/elles nous montrent qu'ils/elles sont prêt·e·s à assumer leurs responsabilités et entendent bien nous faire assumer les nôtres : laissons-leur la place qui leur est due, la reconnaissance à laquelle ils/elles ont droit. Il est temps, enfin, de partager le pouvoir avec eux/elles, de leur accorder ce droit si élémentaire de pouvoir participer aux prises de décisions, tant au niveau local que national, régional ou même international.

Il est temps d'investir dans un renforcement des compétences de tous les acteurs - éducatifs, politiques, familiaux, judiciaires et juridiques, privés, culturels, religieux, etc. - pour la participation citoyenne en général et en particulier sur les questions liées au respect des droits de l'enfant : car le droit à la participation va de pair avec tous les autres droits (à l'information, à la non-discrimination, à la protection, de réunion, d'accès à la justice, à l'éducation, etc.).

C'est un changement global de culture politique que nous devons opérer : bâtir une culture de la participation inclusive, qui ne laisse plus personne de côté. Dans cette démarche, le Sud global et le Nord global doivent avancer main dans la main : les bonnes pratiques des uns nourrissant les expériences des autres.

Dans quelques années, je l'espère, il vous paraîtra absurde qu'un édito sur ce thème soit rédigé par une trentenaire, même spécialisée en droits de l'enfant. Et tout naturel qu'il soit signé par une personne de moins de 18 ans.

Livia Bouvier, ancienne volontaire d'Eirene Suisse auprès du Réseau National de Défense des Droits Humain (RNDDH) en Haïti.

Haïti

Jeunesse et citoyenneté en Haïti: une participation collective

CONVERSATION AVEC CLAUDE JUNIOR CANGÉ, FORMATEUR LOCAL EN THÉÂTRE FORUM POUR LE PROJET «JEUNESSE ET CITOYENNETÉ » EN HAÏTI

Claude Junior Cangé a été engagé comme formateur local en théâtre forum pour le projet « jeunesse et citoyenneté » mené par le CRESFED, partenaire d'Eirene Suisse en Haïti. Ce projet est une initiative d'éducation à la citoyenneté qui doit permettre aux jeunes d'avoir un autre regard sur leur rôle dans la société et de s'engager de façon consciente et réfléchie aux affaires de leur communauté, de pouvoir reconnaître leur capacité de produire des changements dans la réalité sociale et de collaborer à leur tour à la formation citoyenne d'autres jeunes. Interview.

Quelle forme prend l'engagement citoyen des jeunes aujourd'hui en Haïti ?

En Haïti, il y a beaucoup de participation individuelle de notre jeunesse, qui à la longue peut se transformer en participation collective. Cependant, il est très difficile de s'engager et d'évoluer de façon individuelle, et les jeunes doivent chercher une autre alternative collective pour s'en sortir, car ils et elles n'arrivent plus à croire en leurs rêves s'ils et elles restent isolé·e·s. Il y a un désir de leur part de participer, de débattre pour exposer leurs idéaux, mais les jeunes restent victimes du schéma chaotique d'un pays manquant de stabilité. Je vois à travers le projet du CRESFED une volonté des jeunes de rejoindre des mouvements collectifs et de s'associer pour faire entendre leur voix.

Quelles sont les attentes des jeunes ? Faut-il redéfinir la participation citoyenne d'aujourd'hui et de demain ?

Très souvent, la demande des jeunes envers leur communautés est de pouvoir s'adonner à leurs activités sans trop de poids administratif ou de paperasse et d'avoir des espaces à disposition pour se réunir et développer leurs activités. Le rôle des organisations comme le CRESFED est donc de leur faciliter cet accès et ainsi de favoriser la création d'activités et d'engagement.

Comment le projet « jeunesse et citoyenneté » du CRESFED a-t-il été reçu par les jeunes ?

Timidement au début. C'est une nouvelle approche, et ils et elles ne savaient pas ou ça allait les mener et ont eu besoin d'un temps d'adaptation. Avec le théâtre forum, on essaie de repérer leurs capacités d'adaptation, de travail de groupe afin de développer leurs capacités personnelles. C'est en essayant, en se prenant au jeu, qu'ils et elles ont pu dévoiler leurs capacités. Ensuite, nous avons pu pratiquer les différentes techniques de théâtre dramatique, tels que le jeu et la mise en scène. L'objectif est d'enseigner certaines notions importantes, mais sur un ton humoristique. Petit à petit, les jeunes se sont impliqués dans le projet de théâtre et ont commencé à l'apprécier.

Où en est-on aujourd'hui au niveau de l'engagement citoyen des jeunes, quels sont les succès du projet « jeunesse et citoyenneté »?

On a suscité indirectement chez les jeunes du projet l'envie de s'organiser, car ils et elles se sont rendu·e·s compte que c'est plus facile d'avancer de manière collective. Ils et elles sont plus crédibles et créatif·ve·s en groupe que seul·e·s. Il y a eu beaucoup de commentaires positifs et de remerciements des jeunes pour le projet. Ils et elles ont confiance au CRESFED et en Eirene Suisse, qui leur ont apporté les différents outils dans les nombreux ateliers du projet. Les jeunes ont pris tout ce qu'on leur a offert avec cœur, beaucoup de sacrifices, en venant même les jours d'examens scolaires, avec souvent de très longs trajets.

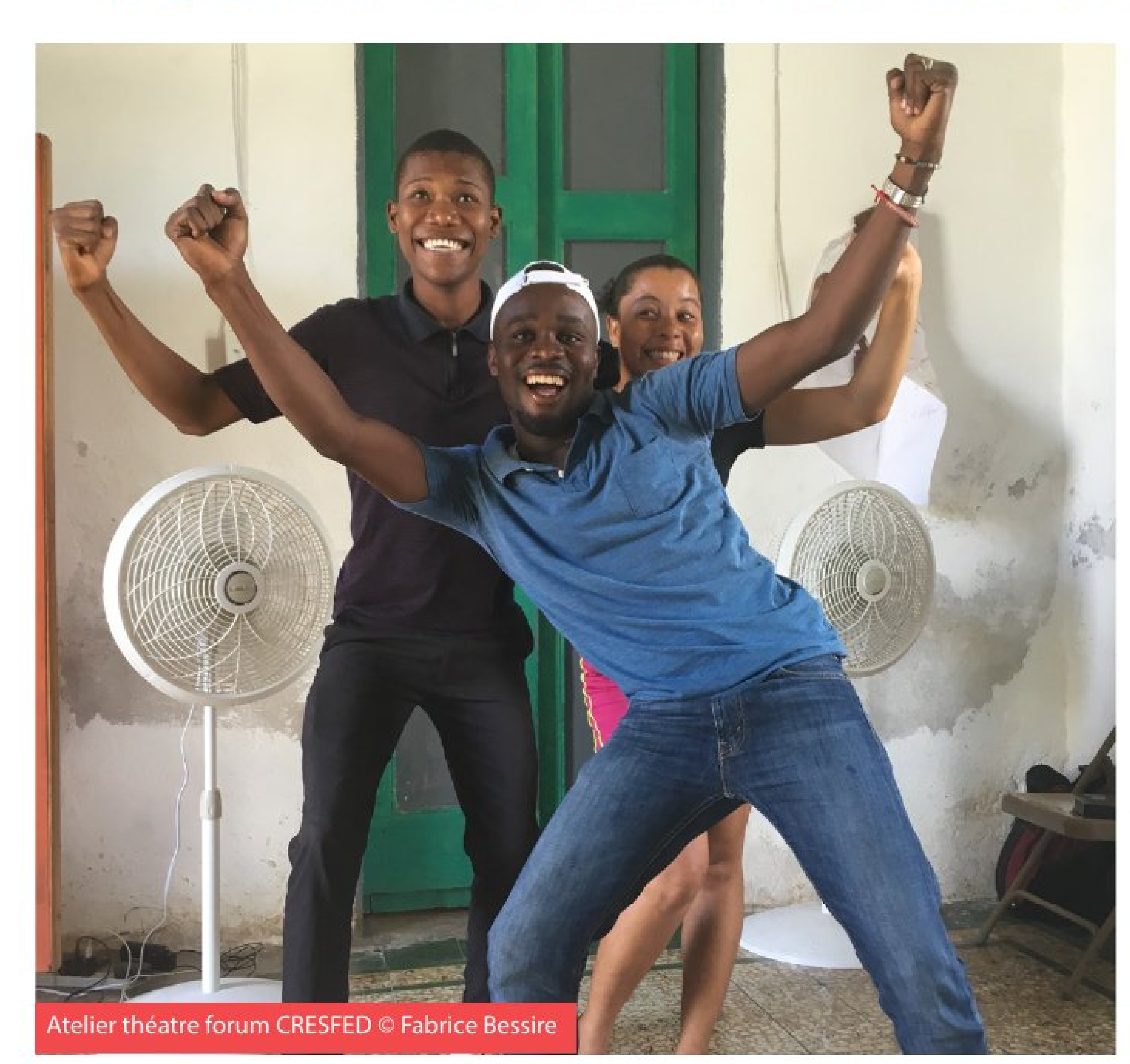
Selon toi, quelles sont les conséquences, opportunités et menaces de la situation actuelle sur l'engagement citoyen en Haïti ?

Pour moi, en Haïti, l'accès à l'éducation est en baisse, et la citoyenneté n'est plus un concept enseigné à l'école. La notion de citoyenneté s'est perdue au cours de cette décennie, suite aux événements politiques et à l'instabilité économique. La citoyenneté se transmet plutôt au niveau de la société civile, en utilisant ce qui était dans les manuels anciens. Dans l'idéal, il faudrait développer les partenariats entre associations locales et écoles publiques pour renforcer cette notion, et remettre la citoyenneté au programme scolaire.

Un mot pour conclure ? en créole ?

« Piti piti nou fe pitimi» (Chaque petit pas nous fait avancer.)

Entretien réalisé par Florine Jacques, coordinatrice programme Nord et recherche de fonds, Eirene Suisse.


Atelier théâtre forum CRESFED © Fabrice Bessire

Ouganda

Engagement et participation citoyenne des jeunes en Ouganda

INTERVIEW DE MICHAEL OJOK, DIRECTEUR EXECUTIF DE HASHTAG GULU



Ouganda © Laura Melly

Michael Ojok vit et travaille dans la ville de Gulu, dans le nord de l'Ouganda. Il a une formation en communication et a surtout travaillé dans le domaine social. Auparavant, il a participé à un programme visant à renforcer l'autonomie des jeunes détenu·e·s dans le nord de l'Ouganda. Il travaille actuellement comme directeur exécutif de Hashtag Gulu, partenaire d'Eirene Suisse en Ouganda. Interview.

Qu'est-ce que Hashtag Gulu ? Que faites-vous ?

A Hashtag Gulu, nous travaillons avec des jeunes qui ont un lien avec la rue. Hashtag Gulu est une organisation communautaire qui cherche à donner une audience aux jeunes, garçons et filles, et aux jeunes adultes qui vivent et travaillent dans la rue. Le travail d'Hashtag Gulu se concentre sur la réhabilitation, la réintégration et la transformation des jeunes.

Selon vous, quelle est la situation des jeunes en matière d'engagement ou de participation citoyenne en Ouganda ? A Gulu en particulier ?

Je pense qu'il n'y a jamais eu de moment où les jeunes étaient plus engagé·e·s qu'aujourd'hui. Elles et ils ont compris que rien ne peut se faire pour eux, sans eux. De nombreuses initiatives autour de la participation civique viennent en fait des jeunes.

Aujourd'hui, on nous dit encore que « l'avenir appartient aux jeunes », y compris à l'école, mais c'était déjà le cas il y a 15 ou 20 ans, et la situation n'a pas changé. Les jeunes qui ont grandi à Gulu voient qu'on leur répète toujours la même chose. Certain·e·s d'entre elles et eux ont maintenant décidé de ne plus se contenter d'écouter ce récit, mais d'agir.

Quelle forme prend la participation citoyenne ? Diriez-vous qu'elle est plus formelle ou informelle ?

Les deux. Certaines entités se sont organisées et sont devenues formelles. Comme Hashtag Gulu, qui a commencé comme un groupe informel et qui est maintenant une organisation enregistrée. En tant que groupe informel, nous avons pu travailler plus rapidement, sans toute la bureaucratie associée. Mais il nous manquait aussi des rapports sur nos activités et il était difficile de suivre les progrès. Le fait d'avoir une organisation formelle nous permet maintenant de travailler avec les autorités, de signer certains contrats de partenariat et de collecter des fonds, par exemple, ce que nous ne pouvions pas faire sans un enregistrement officiel. De nombreuses activités ne sont pas accessibles lorsque vous opérez en tant qu'entité informelle. D'un autre côté, cela a également affecté notre travail car certains groupes n'aiment pas la partie administrative.

Pouvez-vous nous donner un exemple de la manière dont l'engagement citoyen se reflète dans vos activités ?

Hashtag Gulu s'engage avec plusieurs parties prenantes, dans sa campagne contre la stigmatisation liée aux jeunes survivant·e·s dans les rues, et pour s'assurer qu'ils et elles accèdent aux services qu'ils et elles sont censé·e·s obtenir. En ce qui concerne les services de santé, par exemple, nous avons conclu un partenariat avec plusieurs établissements médicaux, y compris des établissements publics, afin de nous assurer que les jeunes de la rue reçoivent un traitement approprié et ne soient pas laissé·e·s sans suivi médical en raison de leur apparence ou de leur odeur.

Diriez-vous que la configuration actuelle de l'engagement citoyen répond aux attentes des jeunes d'aujourd'hui ?

Indépendamment de ce qui se passe, les jeunes ont toujours trouvé un moyen de s'engager. Mais nous devons redéfinir ce que signifie la participation citoyenne. Beaucoup de jeunes d'aujourd'hui s'engagent de manière isolée. Les jeunes devraient pouvoir s'exprimer haut et fort, mais sans violence, et être entendu·e·s. Et les autorités devraient cesser de dire «ne faites pas ceci, ne faites pas cela», et commencer à prendre en compte les besoins des jeunes. Elles devraient leur permettre de participer réellement en les laissant se rassembler et prendre part à la vie citoyenne. Au bout du compte, ils prendront leur retraite un jour et quelqu'un de plus jeune devra prendre le relai.

Entretien réalisé par Florine Jacques, coordinatrice programme Nord et recherche de fonds, Eirene Suisse.

Nicaragua

Jeunesse et citoyenneté : L'art de l'équilibriste

Michèle Michaud

Dans le domaine du travail social, lorsqu'on parle de jeunesse et de citoyenneté, il devient nécessaire d'inclure dans la notion de citoyenneté, non seulement le droit de vote, mais aussi la possibilité de participer à la vie publique, sociale et politique. On parle alors du développement d'agir communautaire qui, selon Bacqué et Biewener (2013), « *implique une transformation des relations entre les individus et les institutions, entre le collectif et les institutions ; ce qui nécessite de se confronter avec les pratiques du gouvernement et avec leurs contradictions* » .

Les associations qui développent des projets à visée sociale sont alors confrontées à la difficulté de créer des dispositifs et des espaces de parole réels où les décisions peuvent devenir significatives et la relation entre individus, entre divers groupes institutionnels ou avec les instances politiques peut se modifier. Avec la jeunesse, il est également nécessaire de travailler la possibilité de participer à la vie publique de manière individuelle et/ou collective.

Lorsque l'on travaille dans des pays similaires au Nicaragua, la confrontation avec les pratiques du gouvernement devient complexe. En conséquence de la crise de 2018 et des manifestations d'étudiants, la situation s'est crispée entre une certaine couche de la population et les institutions, ce qui a tendance à rendre le changement social difficile à atteindre.

Dans les organisations nicaraguayennes, les professionnel·les sont énormément confronté·e·s à des jeunes qui ne se permettent pas ou n'arrivent pas à s'exprimer et prendre des décisions. Le travail commencera par donner l'opportunité aux jeunes de prendre de petites décisions telles que participer ou non à des activités. Il deviendra également nécessaire d'installer un climat de confiance dans lequel le ou la jeune pourra identifier le professionnel ou la professionnelle comme une personne neutre, impartiale et non-jugeante.

D'une fois que les jeunes sont présent·e·s et osent identifier à titre personnel ce qu'ils et elles n'apprécient pas, ils et elles arriveront plus facilement à donner leur opinion sur des éléments de leur vies qui ne leur conviennent pas, par exemple, le fait que le terrain de foot dans lequel ils et elles pratiquent leur sport favori n'a pas de marquage au sol.



Nicaragua © Murales RACCS

Après avoir identifié avec un·e jeune ou un groupe de jeunes, la proposition (par exemple de rénover le terrain de foot) peut être formulée aux instances politiques. Ce type d'intervention dans lequel on peut modifier des éléments de l'espace publique, impliquer des jeunes et proposer des actions positives pour la communauté est généralement bien accueilli par les communes. Dans ce travail, la difficulté de l'organisation sociale va être de garder la neutralité de l'action. Assez fréquemment, ce type d'action en faveur de la communauté a tendance à être repris et attribué aux instances politiques, et non aux jeunes qui l'exécutent.

L'organisation doit alors négocier la neutralité auprès de la municipalité avec le risque de briser la relation. Dans ces moments, trouver l'équilibre entre ce que l'on peut céder à une municipalité et ce qu'on lui demande devient essentiel. Si l'organisation sociale défend trop son objectif, la municipalité pourrait l'interpréter comme une menace et retirer le droit d'exercer de cet organisme (en 2021, le gouvernement a retiré une vingtaine d'autorisation d'exercer aux ONGs). Et, si l'organisme cède trop d'actions à la municipalité, elle pourrait être identifiée comme étant une organisation gouvernementale et certains parents pourraient ne plus être d'accord pour que leurs enfants participent. On risque alors de perdre l'accessibilité à une partie des jeunes.

Dans des pays comme le Nicaragua, les organisations sociales, tout comme les individus, deviennent des équilibristes qui dansent sur un fil pendu au-dessus d'une falaise. L'art de peser ses propos, d'évaluer ses actions et de jongler entre des prises de position parfois contradictoires devient indispensable. Le tout dans l'espoir de donner une place à des jeunes à qui l'éducation, les conditions de vie précaires et l'absence de possibilités ont enlevé une grande partie de leur conscience critique et citoyenne.

Michèle Michaud, volontaire d'Eirene Suisse au Nicaragua

Eirene Suisse reçoit une contribution de cofinancement de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) au travers d'Unité pour son programme quadriennal 2021-2024.

Journal adressé aux sympathisant·e·s de l'Association Eirene Suisse



Correspondance :
Rue des Côtes-de-Montbenon 28
1003 Lausanne
Tél: 022 321 85 56
www.eirenesuisse.ch /

Versements :
Association Eirene Suisse
1202 Genève
CCP: 23-5046-2
SWIFT/BIC : POFICHBEXXX
IBAN : CH93 0900 0000 2300

Rédaction : Florine Jacques et Clara Viani
Relecture : Patricia Carron
Mise en page : Clara Viani
Impression : Afiro, entreprise sociale et formatrice